

connaissent le faux publié par l'*Humanité*, décida de susciter une commission d'enquête pour laquelle il sera fait appel aux membres des différents groupes où figure Becquet et de prendre ensuite toutes dispositions y relatives.

Les camarades Chatelain, Barre, Métillon, Dufour, Fortrat, Imbert, Martignoli jeune, acceptèrent d'y participer.

I

Le camarade Imbert, ex-membre du P. C. et du Groupement de Défense, déclare que le transfert du bordereau de terrain publié par l'*Humanité*, émane de la Société mutuelle d'épargne dénommée « Villa du Loing », à Savigny; que ce fut une manœuvre employée par l'ancien trésorier-adjoint de cette Société, Ernest Rouge, pour que Becquet puisse entrer dans ce groupement et en chasser les agents des lotisseurs. Il déclare que cette histoire est connue de nombreux camarades, et donne les premiers éléments d'enquête.

II

Favart Nicolas, facteur à Savigny, ex-membre du P. C., fondateur du Groupement de Défense, déclare et signe le 21 juillet :

« Nous soussignés, militants des lotissements en 1924 et depuis cette date, affirmons avoir eu à notre connaissance à cette époque le stratagème employé par Ernest Rouge, ex-trésorier-adjoint de la Villa du Loing, et qui consista en l'immixtion de Becquet dans le conseil d'administration de la dite Société d'épargne, avec la mention professionnelle d'inspecteur de police ».

« Qu'en outre, Becquet n'eut jamais de terrain dans cette mutuelle et qu'il ne fut sociétaire que pour ordre. La tactique de cette époque (1924) ne comportant aucune directive politique, avait pour objet de chasser les formateurs de sociétés d'épargne, agents des lotisseurs, et de s'emparer des bureaux vacants. Nous certifions que le camarade Becquet, l'un des initiateurs de cette action, ne faillit pas à cette tâche en chassant les formateurs de plus de quarante sociétés.

« Savigny-sur-Orge, le 21-7-29.

« N. FAVART.

« Savigny, le 27-7-29.

« IMBERT. »

III

Le 28 juillet, les camarades se rendent en la Société Villa du Loing et y interrogent :

Pierre Labarre, ex-membre du P. C., et Gapin, trésorier de la Société. Ceux-ci expliquent comment Becquet fut appelé à renverser le bureau de la Villa du Loing et comment le transfert du livret portant : Becquet, « inspecteur de police » fut fait, confirmant les déclarations des précédents camarades, qu'en outre Becquet n'eut jamais le livret dans les mains et affirment qu'ils l'ont toujours tenu pour un homme d'action, et sincère dans sa lutte contre les lotisseurs.

IV

Le camarade Brossier, membre du P. C., qui connaît Becquet depuis 1924, a toujours tenu ce dernier comme un homme d'action qui a combattu les lotisseurs par tous les moyens et qu'il n'a jamais cessé d'être en contact et en accord avec tous les camarades militants. Il déclare qu'il ne peut être reproché à Becquet la moindre présomption de provocation et que le titre de flic que l'*Humanité* a prêté à ce camarade n'a trouvé auprès de lui aucun écho.

V

Le 29 juillet, enquête auprès de Marcel Dormont, ex-membre du P. C., camarade vivant depuis trois ans avec l'ex-compagne de Becquet, compagne qui a vécu pendant six ans avec Becquet.

Ce camarade déclare n'être pas d'accord politiquement avec Becquet, mais se refuse à soutenir la thèse de l'*Humanité* et de la Ceinture Rouge : « Becquet, inspecteur de police. » Il explique qu'il était dans les lotissements avant Becquet, qu'il a eu, lui aussi, connaissance du procédé employé par les camarades pour renverser les formateurs de la Villa

du Loing, que cette prétendue qualité n'a jamais eu aucune créance auprès de la masse ni des militants de l'époque, et, qu'en outre, vivant avec son ex-compagne et connaissant la vie privée de Becquet, il est certain que ce dernier n'a jamais été flic.

VI

Le camarade Pélissier, qui a connu Becquet pendant de nombreuses années, tant à Paris qu'à Savigny, vient confirmer devant le conseil d'administration de la Société Juvisy-Belleuve, dont Becquet est le président, les déclarations concordantes des camarades précités.

VII

Le 31 juillet, les camarades Barre, Chatelain et Imbert se sont rendus à Choisy-le-Roi, enquêter près d'Ernest Rouge, l'ex-trésorier de la Villa du Loing et ex-possesseur du lot de terrain transféré fictivement à Becquet. Voici la copie de la pièce signée par lui :

« Je soussigné, Ernest Rouge, reconnait que le transfert de mon lot qui a été fait à M. Becquet, a été marqué comme emploi à tort « inspecteur de police ». M. Becquet n'a jamais fait, de mon temps, partie de la police. »

« Ancien recetueur du lotissement du Loing,

« E. ROUGE. »

**

Voilà donc qui est net et qui lève toute équivoque. La qualité d'inspecteur de police a été attribuée faussement à Becquet par le trésorier d'une société de lotissement pour faciliter à celui-ci l'entrée de ce groupement afin d'en chasser les agents des lotisseurs. Le subterfuge, connu de tous les camarades, était aussi connu du Parti dès avant l'adhésion de Becquet. Et, maintenant que Becquet n'est plus d'accord, on cherche à s'en faire une arme contre lui. Certes, on peut reprocher au camarade Becquet d'avoir accepté de se prêter à un subterfuge de cette sorte, un militant ouvrier se doit à lui-même d'être en cette matière particulièrement circonspect; Becquet est d'ailleurs aujourd'hui le premier à en convenir. Mais que dire des bureaucrates pourris qui n'hésitent pas à mystifier les ouvriers, à faire usage contre un militant d'une accusation dont ils connaissent la fausseté, cela afin d'essayer par ricochet d'atteindre l'Opposition Communiste, que dire sinon qu'ils se sont déshonorés encore un peu davantage!

Notre souscription

Gr. espagnol du Luxembourg, 36 fr. — Bernard Clodius, 5 fr. — Bachelet, 10 fr. — Roy, 5 fr. — Kostielcki, 2 fr. — Lecourtois, 5 fr. — Chouzenous, 1 fr. — Le Bert, 2 fr. — L. Neveu, 2 fr. — Plenard, 5 fr. — Couturier, 5 fr. — Giffard, 5 fr. — Prudhomme, 3 fr. — Imbert, 2 fr. — Norblin, 2 fr. — Loiseau, 2 fr. — Loiseau, 2 fr. — Lului, 2 fr. — Nini Lerseau, 2 fr. — Guillaud, 2 fr. — Pernassoux, 2 fr. — Dufour, 2 fr. — Heintz, 2 fr. — Fortrat, 2 fr. — Becquet, 5 fr. — R. Gorbeau, 2 fr. — Richard, 2 fr. — Ranc, 2 fr. — Aubert, 2 fr. — Gr. pionniers de Savigny, 4 fr. — B., 3 fr. — Geslin, 5 fr.

Total 131 »
Cotisation du Comité de Rédaction 135 »

266 »
Total précédent 8.420 10

Total à ce jour 8.686 10



Le Gérant : DELFOSSE.

Imprimerie LABOR, 8, Bd de Vaugirard, Paris (15^e)